

Déclaration de décès

GRAS SAVOYE BERGER SIMON

ADP Secteur Public
TSA 10412
69303 LYON CEDEX 07
Tél. : 03.87.37.41.91 Fax : 03.87.37.41.01



ATTENTION : TOUTES LES DONNEES SONT OBLIGATOIRES

EMPLOYEUR

Nom de la Collectivité ou de l'Etablissement : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Police N° : _____

AGENT

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de jeune fille : _____ Date de naissance : _____ / _____ / _____ Nombre d'enfants à charge : _____

DECES

Date : _____ / _____ / _____

Cause du décès : Acte de dévouement Accident de travail Autres causes

LISTE DES AYANTS DROIT

Code parenté	Nom	Prénom	Date de naissance

Code parenté :

1. Conjoint
2. Enfant à charge
3. Ascendant à charge

MONTANT DU CAPITAL DECES

Agent titulaire de moins de 60 ans Agent stagiaire ou titulaire de plus de 60 ans Agent en CFA

Traitements indiciaires brut / montant forfaitaire : _____ Majoration enfant à charge : _____ Total : _____

ATTESTATION DE LA COLLECTIVITE

Je soussigné (Nom, Prénom et Fonction) : _____

Atteste que seuls les ayants droit, nommément désignés ci-dessus, peuvent prétendre au bénéfice du capital décès.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Pour valoir ce que de droit

Signature et cachet de la Collectivité :

Ne tardez pas à nous adresser ce document afin d'éviter un rejet dû à une déclaration tardive

Déclaration de décès

Année de naissance de l'agent décédé	Age légal de départ à la retraite	Age limite pour départ à la retraite
Avant le 1 ^{er} juillet 1951	60 ans	65 ans
Entre le 1 ^{er} juillet et le 31 décembre 1951	60 ans et 4 mois	65 ans et 4 mois
En 1952	60 ans et 9 mois	65 ans et 9 mois
En 1953	61 ans et 2 mois	66 ans et 2 mois
En 1954	61 ans et 7 mois	66 ans et 7 mois
A compter du 1 ^{er} janvier 1955	62 ans	67 ans

Selon la réglementation actuelle – mai 2016

CALCUL CAPITAL DECES AGENTS CNRACL

Applicable pour les décès survenus à compter du 06/11/2015	Montant du capital décès autres causes	Si décès faisant suite à AS / Maladie imputable au service / MP	Si décès faisant suite à acte de dévouement ou attentat
Agent titulaire n'ayant pas atteint l'âge légal de départ à la retraite	4 X Montant forfaitaire * + Majoration pour enfant à charge	12 X TIB mensuel + Majoration pour enfant à charge + participation possible aux frais funéraires	12 X TIB mensuel + Majoration pour enfant à charge <i>A verser durant 3 ans</i>
Agent titulaire ayant atteint l'âge légal de départ à la retraite	Montant forfaitaire *	12 X TIB Mensuel + Participation possible aux frais funéraires	12 X TIB mensuel <i>A verser durant 3 ans</i>
Agent stagiaire	Montant forfaitaire *	Montant forfaitaire * + Participation possible aux frais funéraires	Montant forfaitaire * <i>A verser durant 3 ans</i>

**Montant forfaitaire à l'article D.361-1 du code de la Sécurité Sociale en vigueur à la date du décès du fonctionnaire*